

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT

DÉPARTEMENT

COMMUNE DE MALZÉVILLE

Nancy

CANTON

Meurthe-et-Moselle

Saint-Max

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2022

DÉLIBÉRATION N° 2022_035

Rapporteurs : Irène GIRARD et Gilles MAYER

Objet : Dénomination de la voie de contournement

L'an deux mille vingt-deux, le seize mai à dix-neuf heures vingt-cinq, le conseil municipal de Malzéville, étant assemblé en séance ordinaire, à la salle polyvalente Michel DINET, sous la présidence de Bertrand KLING, Maire.

Nombre de conseillers			Présent-es :
en exercice	présents	votants	
29	22	27	Bertrand KLING - Irène GIRARD - Jean-Marie HIRTZ - Pascal PELINSKI - Gaëlle RIBY-CUNISSE - Gilles MAYER - Alexandra VIEAU - Stéphanie GRUET - Jean-Pierre ROUILLON - Jessica NATALINO - Daniel THOMASSIN - Aude SIMERMANN - Yves COLOMBAIN - Elisabeth LETONDOR - Gilles SPIGOLON - Anne MARTINS - Jean-Marc RENARD - Paul LEMAIRE - Marie-Claire TCHAMKAM - Pierre BIYELA - Francis SCHILTZ - Camille WINTER
Date de convocation			Excusé-es :
10 mai 2022			
Date d'affichage			Malika TRANCHINA (procuration à Irène GIRARD) - Philippe BERTRAND-DRIRA (procuration à Gilles MAYER) - Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX (procuration à Daniel THOMASSIN) - Claire FLORENTIN-POIZOT (procuration à Jean-Pierre ROUILLON) - Agnès JOHN (procuration à Jean-Marie HIRTZ) - Corinne MARCHAL-TARNUS - Jean-Yves SAUSEY
23 mai 2022			
Transmis en préfecture le			
20 mai 2022			
Rubrique : 3.5.2			

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Daniel THOMASSIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies, places et lieux-dits de la commune,

Considérant que la dénomination des voies communales et privées ouvertes à la circulation est laissée au libre choix du conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même,

Considérant qu'il convient d'ailleurs, pour faciliter la fourniture de services publics, tel que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles,

La voie de contournement de Malzéville, inaugurée et mise en circulation le 18 décembre 2021 après plusieurs décennies de mobilisation, a été pensée comme une porte d'entrée apaisée, végétalisée et accessible aux mobilités douces, de la métropole et de Malzéville.

La municipalité s'était engagée à recourir à la consultation des habitants et des forces vives afin de dénommer cette voie.

Celle-ci s'articule en deux sections :

- La première qui va du rond-point de Pixérécourt au carrefour Chanoine Boulanger,
- La seconde qui relie le carrefour Chanoine Boulanger au viaduc Louis Marin (entrée de la VEBE).

Les associations historiques en faveur de la réalisation de la voie de contournement ont proposé à la mairie de donner le nom d'Antoine de Saint Exupéry à la section Louis Marin (VEBE) – Chanoine Boulanger. Compte-tenu de leur engagement sans faille, mais aussi de l'écho entre ce nom et la proximité de l'aérodrome sur le plateau de Malzéville, le conseil municipal est invité à adopter cette proposition.

La dénomination de la seconde section, qui relie le carrefour Chanoine Boulanger au rond-point de Pixérécourt, a quant à elle été soumise à la consultation publique des citoyens métropolitains.

Parce que l'égalité entre les hommes et les femmes est un combat de tous les jours, parce qu'en France à peine 6% des espaces publics sont baptisés du nom d'une femme, la municipalité a proposé aux citoyens de faire leur choix parmi un panel de noms féminins, et plus précisément d'aviatrices, puisque la voie de contournement est une ligne de partage entre la ville et le plateau, où s'envolent tous les jours des aéronefs. En effet, le plateau de Malzéville accueille l'aérodrome de loisirs et de tourisme Nancy-Malzéville.

La ville a ainsi proposé aux citoyens de choisir parmi un florilège d'aviatrices célèbres, celle qui donnerait son nom à la voie de contournement (section Chanoine Boulanger / rond-point de Pixérécourt).

La consultation citoyenne s'est déroulée du 15 au 30 avril 2022, simultanément sur <http://jeparticipe.metropolegrandnancy.fr> et en mairie.

Le nom de Marie Marvingt est arrivé en tête du vote, avec 53 voix sur 73 votes exprimés, et consacre ainsi une personnalité importante de la Lorraine.

Vu l'avis favorable de la commission vie locale, culturelle et citoyenne réunie le 9 mai 2022,

Le conseil municipal,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

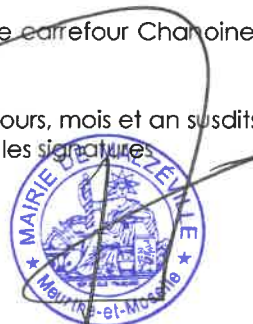
dénomme la section de la voie de contournement reliant le rond-point de Pixérécourt au carrefour Chanoine Boulanger : voie Marie Marvingt

dénomme la section de la voie de contournement reliant le carrefour Chanoine Boulanger au viaduc Louis Marin : rue Antoine de Saint Exupéry

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre figurent les signatures.

Le Maire,

Bertrand KLING



La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés faire l'objet des recours suivants :

- **recours administratif gracieux auprès de mes services,**
- **recours contentieux pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nancy.**